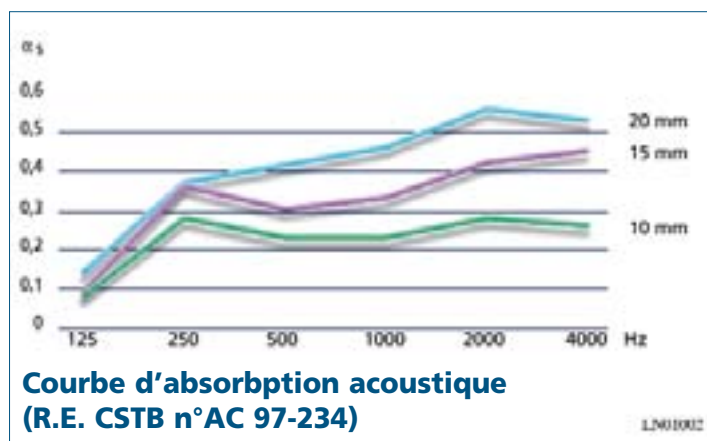




Lutèce® FEU 400

Plâtre projeté monocouche pour la protection incendie.



Enduisage

Pour la mise en œuvre et les recommandations particulières, se référer au cahier spécifique "Plâtres de protection incendie" ou au guide de conception "l'Intégrale® BPB Placo®" disponible sur demande.

- Protège les structures béton et acier (y compris celles ayant reçu une peinture anti-corrosion).
- Application facile et rapide par projection
- Assure une protection durable
- Epouse toutes les formes architecturales
- Peut être laissé brut de projection ou coupé
- Finition colorée possible avec Lutèce®
- Finition colorée
- Très faible densité : 380 kg/m³
- Possède de bonnes performances d'isolation thermique et de correction acoustique
- Ne contient pas d'amiante



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Réaction au feu :

M0 ou A1 (arrêté du 21/11/02 annexe 3)

Conductivité thermique (W/mk) : 0,063

Absorption acoustique α_w :

0,45 (sur 20 mm d'épaisseur)

Taux de gâchage :

Eau/Plâtre : à consistance

Consommation :

De 3,5 à 3,8 kg/m²/cm d'épaisseur

Temps d'utilisation : 1h15

Temps de séchage :

En moyenne 2 à 3 semaines selon la saison

et l'aération des locaux

Conservation :

6 mois à compter de la date de fabrication inscrite sur le côté du sac, dans son emballage d'origine fermé et protégé de l'humidité.

Conditionnement : 20 kg (Palette de 18 sacs)

Références techniques :

Pour les références techniques et les différents Procès Verbaux, se référer au cahier spécifique "Plâtres de protection incendie" ou au guide de conception "l'Intégrale® BPB Placo®" disponible sur demande.

Mise en œuvre conforme à la norme :

NF P 15-203 (DTU 27-2)